

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-8-6-5

Séance du vendredi 11 juin 2010

### **AIDE À L'ÉLECTRIFICATION FONDS D'AMORTISSEMENT DES CHARGES D'ÉLECTRIFICATION (FACE) PROGRAMMES "ENVIRONNEMENT", "PRINCIPAL" ET "SECURISATION" ET SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES COMPLEMENTAIRES (C221 - CHAPITRE 204)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2009-5-6-5 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 – Equipements Ruraux (C02),
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 3 mai 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'affecter :

- une première partie de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2010, soit 89 180 €, à la Commune de RUSTENHART pour les travaux de mise en souterrain de la ligne HTA du secteur Canal et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 20 214 €,
- le solde de la dotation du FACE - Programme "Principal" 2010, soit 74 620 €, au Syndicat Intercommunal Distribution d'Energie Electrique (SIDEL) de HEGENHEIM, maître d'ouvrage délégué de la Commune de HAGENTHAL-LE-BAS, pour la mise en souterrain de la ligne HTA vers WENTZWILLER et une subvention départementale complémentaire de 33 903 €,
- la dotation du FACE - Programme "Environnement" 2010, soit 49 400 €, à la Commune d'ARTZENHEIM pour les travaux de mise en souterrain de la ligne HTA du secteur Ischert et d'attribuer à cette Commune une subvention départementale complémentaire de 7 845 €,

- la dotation du FACE - Programme "Sécurisation" 2010, soit 11 700 €, au SIDEL, maître d'ouvrage délégué de la Commune de LEYMEN pour les travaux de mise en souterrain du réseau fils nus de la rue de Heiligenbrunn et de lui attribuer une subvention départementale complémentaire de 13 035 €.

Les crédits induits par les subventions départementales complémentaires seront prélevés sur le Programme C 221 – Chapitre 204 - Nature 20414 - Fonction 74.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 11 JUIN 2010

**Electrification Rurale**  
**PROGRAMME 2010 (1<sup>ère</sup> liste)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ERC03534	<b>ARTZENHEIM</b> Secteur Ischert (complément FACE)	26 150,00	30%	7 845,00
ERC03535	<b>RUSTENHART</b> Secteur canal (complément FACE)	67 380,00	30%	20 214,00
ERC03537	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DE HESINGUE ET ENVIRONS - SIDEL</b> Liaison HTA Hagenthal- le-Bas Wentzwiller (complément FACE)	113 010,00	30%	33 903,00
ERC03536	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DE HESINGUE ET ENVIRONS - SIDEL</b> Chemin de Heiligenbrunn à Leymen (complément FACE)	43 450,00	30%	13 035,00
			Total	74 997,00

